



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Dialyse, SSR, psychiatrie, réanimation... : ces nouvelles activités qui vont voir le jour en Guyane



Vingt activités ou installations de matériel lourd ont été autorisées par la directrice générale de l'ARS, mercredi, suite aux avis donnés la veille par une commission spécialisée présidée par Stéphanie PREVOT-BOULARD. Les porteurs de projets ont trois ans pour démarrer leurs travaux et quatre pour accueillir leurs premiers patients. Ces activités, si elles démarrent toutes, représenteront, pour toute la Guyane, 208 lits supplémentaires d'hospitalisation complète et 154 places supplémentaires d'hospitalisation partielle en médecine, chirurgie, obstétrique, SSR et psychiatrie, ainsi que 94 postes de dialyse supplémentaires pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique. Elles aboutiront à l'embauche de près de 200 professionnels de santé également.

C'est une journée marathon qu'ont vécue les membres de la commission spécialisée de l'offre de soins (Csos) de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), mardi. Et pour cause, ils ont dû donner leur avis sur 33 demandes d'autorisation d'activité. Les arrêtés autorisant ces activités, signés mercredi par Clara de Bort, la directrice générale de l'ARS, vont grandement changer l'offre de soins, dans les quatre années à venir.

Que ce soit pour des soins de suite et de réadaptation (polyvalent et spécialisé), de la dialyse, de la psychiatrie, de la réanimation, de la médecine et l'installation de scanners, ces activités, lorsqu'elles démarreront, pourraient représenter 208 lits supplémentaires d'hospitalisation complète et 154 places supplémentaires d'hospitalisation partielle en médecine, chirurgie, obstétrique, SSR et psychiatrie, ainsi que 94 postes de dialyse supplémentaires pour le traitement de l'insuffisance rénale chronique. Elles donneront lieu au recrutement de 4 pharmaciens, 9 néphrologues, 3 pédiatres, 112 infirmiers, 48 aides-soignants et 6 assistantes sociales. Ces nouvelles autorisations aboutiront également à l'arrivée sur le territoire de nouveaux acteurs de la santé.

« Nous avons d'abord discuté pendant des mois avec les professionnels sur les développements souhaitables de l'offre de soins en Guyane et nous avons alors défini le schéma cible de l'offre de soins pour les cinq prochaines années, ce que l'on appelle le Schéma régional de santé, explique Clara de BORT, directrice générale de l'ARS, pour la Lettre Pro. Ce schéma a fait l'objet d'une très large concertation avec les représentants des patients, des élus, des acteurs de santé et a été publié pour que tout le monde puisse s'en emparer »

Le schéma régional de santé (SRS) est accessible ici. Il décrit l'offre de soins existante et définit, pour chaque activité de soins, des objectifs de développement par territoire : dans l'Île-de-Cayenne ou dans le reste de la Guyane.

« Ensuite nous avons pu lancer un appel à projets, c'est-à-dire une période de dépôt de demandes d'autorisation, entre fin décembre et fin février 2023. Nous avons reçu plus d'une trentaine de projets, c'est tout à fait inédit en Guyane ! Cela témoigne du dynamisme des acteurs de soins, mais aussi de la confiance qui est la leur quant aux capacités à développer des nouvelles choses en Guyane. »



L'équipe de la direction de l'offre de soins s'est alors attelée à éplucher chaque dossier, vérifier que les conditions de qualité et de sécurité sont bien réunies, comparer les dossiers entre eux. Un avis technique sur chaque dossier a alors été transmis mi-mai aux membres de la Commissions spécialisée de l'offre de soins, présidée par Stéphanie PREVOT-BOULARD. Toute la journée de mardi a enfin été consacrée à l'audition des candidats et aux débats au sein de la CSOS.

« Les équipes de l'ARS mais aussi tous les membres de la CSOS ont été formidables, ont travaillé avec le plus grand sérieux pour examiner chaque projet. Ça a demandé beaucoup de rigueur et d'énergie, mais avec l'esprit collectif et le sens de l'intérêt général qui nous anime tous, ça s'est très bien passé. Je veux vraiment féliciter et remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés sur cette grande séquence de travail, et cette belle projection dans l'avenir » se réjouit Clara de BORT.

A l'issue de ces débats et des votes, la directrice générale de l'ARS a décidé d'autoriser les activités et porteurs suivants :

- Soins de suite et de réadaptation (SSR) polyvalent au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC) et à la SAS Canopée (groupe Rainbow, Cayenne) ;

- SSR conduites addictives à la SAS Canopée (Cayenne) ;
- SSR système nerveux au CHC ;
- SSR cardiovasculaire et locomoteur pour Manoir de Berry, à Rémire-Montjoly ;
- Dialyse à domicile à l'Association pour le traitement de l'insuffisance rénale en Guyane (Atirg, qui gère déjà les unités d'autodialyse de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni) ;
- Insuffisance rénale chronique : dialyse en unité médicalisée à la SAS Canopée (pour Cayenne et Saint-Laurent du Maroni), à la SAS Imid (groupe Oxylys, Cayenne) et au groupe Clinifutur (Matoury) ;
- Insuffisance rénale chronique : dialyse en centre médicalisé (centre lourd) à la SAS Canopée (Cayenne) ;
- Psychiatrie à la SAS Canopée ;
- Réanimation au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (Chog) ;
- Un scanner au CHC et un autre à la SAS Canopée, pour Saint-Laurent du Maroni ;
- Activité de médecine pour les hôpitaux privés Saint-Gabriel et Saint-Paul (Guyane Santé, à Cayenne) et la SAS Canopée (pour Cayenne et Saint-Laurent du Maroni).

Les porteurs de projet retenus ont désormais trois ans pour démarrer leurs travaux et quatre ans pour accueillir leurs premiers patients.

« **Un grand pas pour le développement de l'offre de soins en Guyane !** » conclut Clara de BORT.

EN BREF

♦ Population de l'intérieur : l'ARS soutient le Parc amazonien et la Croix-Blanche



Agir en faveur du mieux-être des populations de l'intérieur de la Guyane. Tel est l'objectif de deux conventions signées hier soir par Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, avec Pascal Vardon, directeur du Parc amazonien de Guyane (PAG), et Marcel Dauphin, président de la Croix-Blanche. Par la première, l'ARS attribue 70 000 euros par an pendant trois ans au PAG pour doubler l'enveloppe de ses **appels à projets autour de l'éducation à l'environnement, de la transmission et de la jeunesse**. Avec la seconde, l'Agence attribue 125 000 euros par an pendant trois à la Croix-Blanche pour dispenser des formations aux gestes qui sauvent dans les communes de l'intérieur.

Suite notamment au rapport parlementaire de 2015 sur les suicides en Guyane intérieure, le PAG et l'ARS ont lancé de nombreuses actions en faveur du mieux-être de la population. « Nous

avons chacun notre propre appel à projets, un du PAG et un de l'ARS. Or nous travaillons bien souvent sur des sujets voire des projets communs (...) Grâce à ce nouveau partenariat nous mettons en commun nos efforts, nous simplifions l'accès aux financements pour les petits projets des habitants, et nous en financerons davantage », se réjouit Pascal Vardon. Clara de BORT précise : « La santé, c'est une seule santé : la santé environnementale, la santé animale et la santé humaine. La santé de la nature a un impact sur la santé des habitants. Les facteurs aggravants et les facteurs protecteurs du suicide dépendent aussi de la santé du territoire, nous sommes heureux de soutenir le PAG, une institution reconnue sur le terrain et en laquelle nous avons toute confiance »

La convention avec la Croix-Blanche (croix-blanche-guyane.fr), suite à un appel à projets, pérennise la formation aux gestes qui sauvent, expérimentée pour la première fois au mois de janvier dans le village de Trois-Sauts, à Camopi ([lire la Lettre pro du 10 janvier](#)). Pendant trois ans, les formateurs de la Croix-Blanche vont proposer cette formation aux habitants de Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula (hors bourg), Saül et Camopi (bourg et Trois-Sauts), dans le cadre du Plan en faveur du mieux-être des populations de l'intérieur.



Le président Marcel Dauphin souligne : « La devise de notre association La Croix Blanche c'est 'SERVIR'. Nous sommes très heureux de pouvoir proposer les ateliers gestes qui sauvent dans les communes les plus éloignées de Guyane, car c'est tout à fait en ligne avec nos valeurs. De nombreux formateurs sont déjà volontaires. Nous proposerons des formations adaptées à la vie quotidienne des habitants de ces communes ».

Clara de BORT précise : « Les facteurs protecteurs du suicide, que nous travaillons à renforcer, passent notamment par des actions concrètes. C'est le cas avec cette formation aux gestes qui sauvent, que nous avaient demandée les chefs coutumiers, les habitants et les CDPS. Cette formation contribue à la confiance en soi, au renforcement des liens collectifs. Elle apporte aussi beaucoup aux formateurs car les échanges sont très riches et bienveillants. Cette formation n'était accessible qu'aux habitants du littoral. Désormais, les habitants des communes éloignées vont aussi pouvoir en bénéficier. C'est aussi comme ça que nous luttons contre les inégalités territoriales de santé. »



◆ Contrats locaux de santé : donnez votre avis !



En Guyane, les contrats locaux de santé arrivent à échéance en fin d'année. Ils entrent dans une phase de réécriture. Pour cela, le Centre de ressources politique de la ville (CRPV) met à jour les diagnostics locaux de santé, avec les coordinatrices des CLS. **Un questionnaire a été rédigé**, à destination des professionnels de santé du territoire, afin de recueillir leurs perceptions des besoins en santé de leurs publics et de leurs attentes en matière de prévention. Vous êtes invités à y

répondre (temps estimé à 5 minutes). Les communes concernées sont Cayenne, Matoury, Macouria et Saint-Laurent du Maroni.

Ce questionnaire, construit entre les CLS, le Conseil intercommunal de santé mentale (CISM) de l'Agglomération cayennaise, le **Projet territorial de santé mentale (PTSM)**, avec l'appui de la Communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé (CPTS), a pour objectifs :

- D'identifier les besoins prioritaires en matière de prévention/ éducation à la santé du point de vue de professionnels de santé
- De mesurer la visibilité des contrats locaux de santé

◆ La Guyane présente plusieurs posters aux Journées nationales d'infectiologie



Les Journées nationales d'infectiologie (JNI), qui se déroulent la semaine prochaine à Grenoble (Isère) auront un goût de Journées des soignants de Guyane. Plusieurs **présentations assurées à l'Université de Guyane**, la semaine dernière, feront l'objet de posters, la semaine prochaine.

C'est le cas des sujets suivants :

- Facteurs de risque du syndrome alpha-gal, une étude cas-témoins en Guyane ;
- Causes des adénopathies chez les patients vivant avec le VIH en Guyane : épidémiologie et comparaison
- Qui sont les femmes trans en Guyane ?
- La maladie de Chagas : où en sommes-nous ?
- Cinétique de l'activité de l'enzyme Glucose-6-Phosphate déshydrogénase (G6PD) au cours des accès palustres à Plasmodium vivax en Guyane

- **Développement d'un score pronostique de la mortalité de l'histoplasmosse associée au VIH**
- Prise en charge du risque rabique en post-exposition en centre antirabique et en antennes antirabiques en zone de rage endémique.

D'autres posters seront présentés sur :

- L'émergence de cas de syndromes pulmonaires à hantavirus en Guyane en 2022 et résultats de l'enquête épidémiologique autour des cas (**lire la Lettre pro du 4 avril**).
- La perception de l'obligation vaccinale contre le Covid-19 des professionnels de santé en Guyane (**lire la Lettre pro du 28 octobre 2022**).
- Une étude de la gravité du variant gamma du Sars-CoV-2 comparé aux variants antérieurs.
- L'état de santé des enfants nés de patientes vivant avec le VIH après une exposition in utero aux antirétroviraux.
- Le profil épidémique des personnes vivant avec le VIH dans les Outre-mer.
- Une étude descriptive du rôle infirmier spécifique dans un centre antirabique à forte activité.
- Le profil des usagers d'une consultation hospitalière de médecine tropicale en Amazonie française, qui avait fait l'objet d'une présentation aux Actualités du Pharo, à Marseille, l'an dernier (**lire la Lettre pro du 10 mars**).

Cette semaine, le Dr Lindsay Osei, médecin-chef et directeur de la Protection maternelle et infantile (PMI), a effectué une présentation sur la maladie de Chagas chez l'enfant, au congrès de pédiatrie, à Marseille.



■ L'Étape numérique inaugurée à la poste de Baduel



La Poste a inauguré, mercredi, son Etape numérique, sur son site de Baduel, à Cayenne. Cet espace est un lieu d'accueil et de formation sur des services numériques. Parmi eux figure Mon Espace santé ([voir le reportage de Radio Peyi](#)). La Poste, qui a recruté des conseillers numériques pour aider ses clients dans leurs démarches numériques, propose notamment de l'aide à l'activation de Mon Espace santé. La prochaine matinée de sensibilisation autour du service public numérique de santé se déroulera lundi, de 8 heures à 12 heures, à la poste de Kourou.

Offres d'emploi



■ Le Comede, Comité pour la santé des exilés, recrute **un chargé de mission** (CDD 18 mois, temps plein, basé à Cayenne). Candidature (CV et lettre de motivation) à chloe.abrias@comede.org, arnaud.veisse@comede.org et à yasmine.flitti@comede.org avec « Candidature chargé de mission Comede Guyane » en objet. Consulter la fiche de poste. https://www.comede.org/wp-content/uploads/2023/05/Chargee-de-Mission_ComedeGuyane_2023.pdf

Agenda



Demain

► « **Fo Zot Savé** » : le Pr Eric Huyghe répondra aux questions de Fabien Sublet sur le cancer et la sexualité, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi

► **Matinée de sensibilisation** à Mon Espace santé, de 8 heures à 12 heures, à la poste de Kourou.

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la **chaîne Youtube** de l'émission.

Mardi 6 juin

► **Evénement Padhue**, ouvert à tous les professionnels de santé, de 15 heures à 18 heures, au self du Chog. Inscriptions : <https://forms.office.com/e/129zHc3QBp>

► **Assemblée générale de la CPTS Centre littoral guyanais**. Ordre du jour : point d'avancement de la CPTS, présentation des projets en cours, présentation des outils et validation des comptes annuels. Participation à confirmer au 0694 29 02 50 ou à contact@cpts-centre-littoral.fr.

Vendredi 9 juin

► **Matinée d'information tout public** sur « l'importance de la prise en charge sociale et médico-sociale d'un patient atteint de cancer », organisée par Onco Guyane, à partir de 8h30, au CGOSH, à Cayenne. Inscription : onco973@orange.fr ou [0594 27 16 04](tel:0594271604).

Mercredi 21 juin

► **Journée portes ouvertes** des réseaux de santé de Guyane, 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly, de 9 heures à 14 heures.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



**ENSEMBLE
LUTTONS CONTRE
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..



Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)